
Adresses diverses à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses diverses à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 14;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21123_t1_0014_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

maisons de réclusion où l'intrigue, les vengeances particulières, l'aristocratie même, les avoit plongés. Consolidés le bonheur public qui ne peut l'être que par vous, maintenez le gouvernement révolutionnaire dans toute son activité, comprimés l'aristocratie sans cesse renaissante, que la justice la plus sévère frappe sans pitié les ennemis de la République et des lois, soutenez l'énergie des sociétés populaires, elles ont toujours été la sentinelle vigilante de la révolution, faites que les mots sacrés de *liberté, unité, fraternité*, ne soient plus de vaines paroles. Restés à un poste dans lequel vous seuls pouvez opérer le bien jusqu'à ce que la république n'ait plus d'ennemis, et qu'il ne vous reste plus rien à faire pour le bonheur du peuple.

Pour nous inviolablement attachés à la Convention nous tacherons par nos efforts et nos exemples d'entretenir dans ces contrées l'amour de la patrie, de maintenir la douce tranquillité qui y regne depuis le 9 thermidor et de surveiller les intrigants et les mal intentionnés qui voudroient la troubler.

Vive la Convention nationale, périssent les traîtres.

Salut et fraternité.

VILLA, président
et deux autres signatures illisibles.

c

La société populaire de L'Aigle, département de l'Orne, invite la Convention à se mettre en garde contre le grand nombre de pétitions qui l'assiègent depuis les journées des 9 et 10 thermidor, et dont beaucoup sont faites dans l'obscurité. Elle désavoue celle qui lui est attribuée dans le *Journal de la Montagne*, n° 156; elle manifeste son vœu pour que les sociétés populaires soient conservées, mais qu'elles soient rendues utiles à la République, et que les intrigants en soient chassés. Elle termine par demander que le gouvernement révolutionnaire soit maintenu (21).

10

Les sociétés populaires de Chauny, département de l'Aisne^a; de Nonancourt [Eure]^b; de Tonneins-la-Montagne [Lot-et-Garonne]^c; de Paillet [Bec-d'Ambès]^d; d'Ozon, département de l'Ardèche^e; de Bonnet-Rouge, ci-devant Saint-Bonnet-de-Joux [Saône-et-Loire]^f; de Méréville, département de Seine-et-Oise^g; de Nantes, département de la Loire-Inférieure^h; de Chalinargues, département du Cantal; de Lesparre, département du Bec-d'Ambèsⁱ; de La Thieuloye, département du Pas-de-Calais;

de Marmande, département de Lot-et-Garonne^k; du Puy, département de Haute-Loire^l; d'Angoulême, département de la Charente^m; de Sens, département de l'Yonneⁿ; du Rocher-de-la-Liberté, ci-devant Saint-Lô, département de la Manche^o et de Nuys [Nuits, Côte-d'Or]^p protestent de leur attachement à la représentation nationale, félicitent la Convention sur son Adresse au peuple et l'invitent à rester à son poste et à maintenir le Gouvernement révolutionnaire.

Mention honorable, insertion au bulletin (22).

a

[Pérard, représentant du peuple en mission dans le département de l'Aisne, à la Convention nationale, Chauny le 26 vendémiaire an III] (23)

Je vous envoie, ci-jointe, collègues et amis, une adresse qui vous est présentée par la société populaire de Chauny.

Les principes qu'elle renferme, vous seront sans doute agréables; j'ai lieu de croire, jusqu'à présent, qu'ils sont ceux de la majorité de ce département.

Respect à la Convention.

Fraternité, amitié à tous ses membres.

PÉRARD.

[La société populaire régénérée de la commune de Chauny à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III] (24)

La République ou la mort

Citoyens Représentants

Votre adresse du 18 vendémiaire, au peuple français assure à jamais son bonheur, puisqu'elle le prévient des dangers qui menacent encore sa liberté et lui indique les moyens de la conserver. Respect aux lois émanées de la Représentation Nationale, ralliement à la Convention, attachement inviolable à ses représentants, guerre aux tyrans et aux intrigants; tels sont les principes qui animeront sans cesse la société populaire de Chauny.

Elle a plusieurs fois entendu avec enthousiasme la lecture de votre adresse. Elle a arrêté qu'elle lui serait faite de nouveau pendant une décade; les principes sacrés qu'elle contient sont gravés dans le cœur de tous ses membres. Du courage, Représentants, votre tâche n'est pas remplie, le vaisseau de la République est encore battu de la tempête; en pilotes habiles, conduisez le sagement au port. Le peuple vous offrira

(22) P.-V., XLVIII, 26.

(23) C 323, pl. 1376, p. 15.

(24) C 325, pl. 1403, p. 28. Voir ci-dessous, *Arch. Parlement.*, 8 brum., n° 20. *Mess. Soir*, n° 797.

(21) *Bull.*, 8 brum. (suppl.). *M. U.*, XLV, 170.